GEOPHYSICAL SERIES
MAGNETIC ANOMALY MAP (RESIDUAL TOTAL FIELD)
SÉRIE DES CARTES GÉOPHYSIQUES
CARTE DES ANOMALIES MAGNÉTIQUES (CHAMP RÉSIDUEL TOTAL)

21 J/11

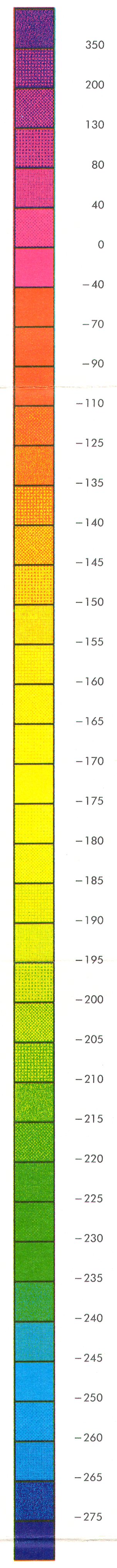


GAMMAS

(1 gamma = 1 nanotesla in SI units)
(1 gamma = 1 nanotesla en unités SI)

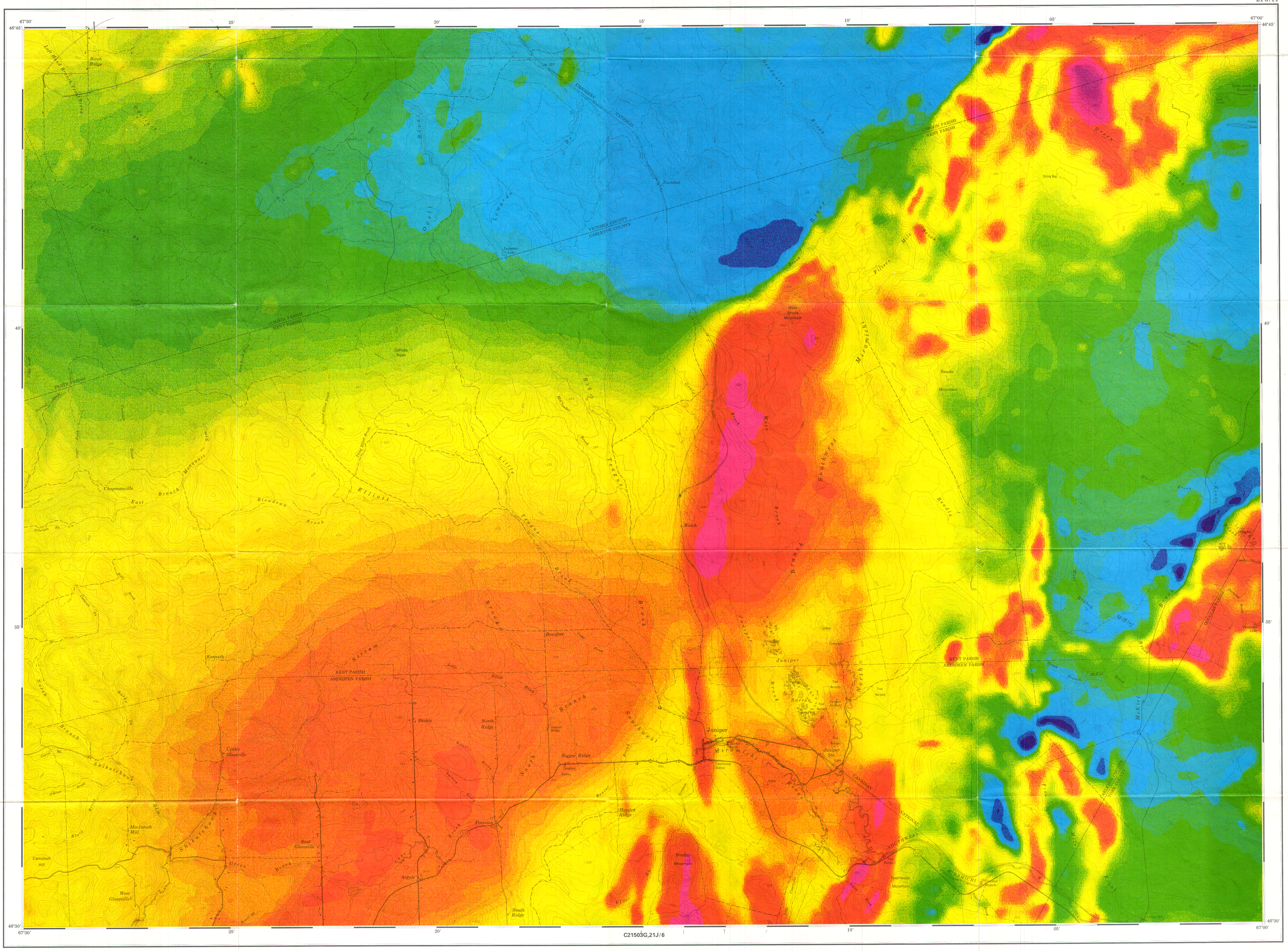


PUBLISHED 1989 PUBLIÉE EN 1989

# MAGNETIC ANOMALY MAP (RESIDUAL TOTAL FIELD)

# CARTE DES ANOMALIES MAGNÉTIQUES (CHAMP RÉSIDUEL TOTAL)

MAP C21504 G CARTE

## JUNIPER

## NEW BRUNSWICK
## NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:50 000 ÉCHELLE 1/50 000

meter 2000 1000 0 1000 2000 mètres

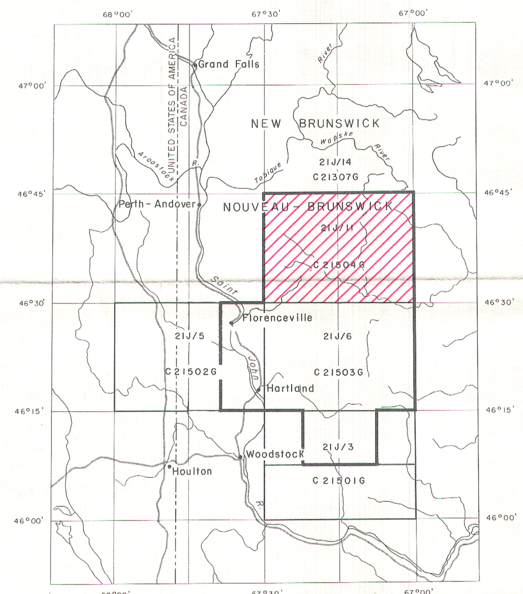


INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION

This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line data at the nodes of the regular grid covering the survey area. The gridded data (50 m) was reinterpolated to a cell size of .04233 cm. at the coloured map scale. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The data matrix was output on a Lundia colour jet plotter to produce a colour field map identical to the one above. To permit colour printing, colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets.

La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatisées. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux noeuds d'une grille régulière couvrant la zone de levé, Les données tracées sur la grille (50 m) ont été interpolées de nouveau pour correspondre aux carrés de .04233 cm de côté à l'échelle des cartes en couleurs. Un code de couleurs a été attribué à chaque carré selon la valeur aéromagnétique de celui-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. La matrice de données a été placée sur un traceur à jet de couleurs Lundia afin de donner une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.


Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente auxiliaire Canada/Nouveau-Brunswick sur l'Exploitation minérale 1984-1989 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.


This map was compiled from data obtained during a magnetic gradiometer survey carried out by LES RELEVÉS GÉOPHYSIQUES INC. between August 6 and October 17, 1988, using an helicopter (registration C-GFHP). The gradiometer included two cesium vapour magnetometers of 0,005 gamma resolution vertically separated by 2 m. The magnetic data were sampled at 0.5 s intervals. The survey operations were carried out with a mean terrain clearance of the lower magnetometer of 150 m. The average flight line spacing was 300 m. Control lines were flown at an average spacing of 5 km. Flight path recovery was carried out using both a transponder system and a vertically mounted video camera.

After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control lines and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual levelling analysis. Then, the total field values from the lower magnetometer were interpolated on a 50 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. The Provisional Geomagnetic Reference Field, 1988.7 has been removed. The base used for this map was obtained from 1:50 000 topographical maps published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Surveys Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, N.B. E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, K1A 0E8.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées lors d'un levé gradiométrique effectué par la compagnie LES RELEVÉS GÉOPHYSIQUES INC. utilisant un hélicoptère immatriculé C-GFHP. Le gradiomètre était composé de deux magnétomètres à vapeur de césium d'une résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m. L'intervalle de mesure était de 0.5 s. Les travaux de levé ont été réalisés entre le 6 août et le 17 octobre 1988 et l'altitude moyenne du magnétomètre le plus bas était de 150 mètres au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 m et celui des lignes de contrôle 5 km. Le recouvrement des lignes de vol a été effectué à l'aide d'un système de navigation électronique et d'une caméra vidéo montée verticalement.

Une fois les données vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle du nivellement. Les valeurs du champ total du magnétomètre inférieur furent ensuite interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté afin de dessiner les courbes isomagnétiques, à l'aide d'une traçeuse numérique. Le champ géomagnétique international de référence calculé pour 1988.7 a été soustrait du champ total. La base de cette carte a été reproduite à partir de cartes topographiques, à l'échelle 1/50 000, publiée par le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Richesses naturelles, Direction des levés géologiques, Division des Ressources minérales, c.p. 6000, Fredericton, N.-B., E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.-B., E2A 3Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

Canada

Energy, Mines and Resources Canada — Énergie, Mines et Ressources Canada

Forests, Mines and Energy New Brunswick — Forêts, Mines et Énergie Nouveau-Brunswick

MAP C21504 G CARTE
**JUNIPER**
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK
**21J/11**

C21504G